

**Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal de Rivière-du-Nord
tenue à l'Hôtel de Ville de Grande-Anse le mardi 6 mai 2025 à 18h30**

RE-2025-04

1. APPEL À L'ORDRE

M. Joseph Lanteigne, maire, appelle la réunion à l'ordre à 18h30 et souhaite la bienvenue au citoyen présent à cette dixième réunion extraordinaire du conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents :	Joseph Lanteigne	Maire
	Gérard Battah	Conseiller
	Carole Frigault	Conseillère
	Yvon Godin	Conseiller
	Thérèse Haché	Maire suppléante
	Anne Landry	Conseillère
	Colin MacLellan	Conseiller

Assistaient également :

André Sonier	Directeur général
Simonne Godin	Greffière municipale

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le maire, M. Joseph Lanteigne, demande au conseil municipal s'il y a des déclarations de conflit d'intérêt à être incluses au procès-verbal de la présente réunion.

Aucune déclaration d'intérêt ne fut prononcée

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Joseph Lanteigne, maire, fait lecture de l'ordre du jour comme suit :

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Étude des objections au projet de re-zonage de la rue des Pionniers à Saint-Léolin.
6. Dépôt et première lecture par son titre de l'Arrêté 06-2025 intitulé « *Arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan municipal de Saint-Léolin* ».
7. Deuxième lecture par son titre de l'Arrêté 06-2025 intitulé « *Arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan municipal de Saint-Léolin* ».

8. Dépôt et première lecture par son titre de l'Arrêté 07-2025 intitulé « *Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Saint-Léolin* ».
9. Deuxième lecture par son titre de l'Arrêté 07-2025 intitulé « *Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Saint-Léolin* ».
10. Levée de la réunion.

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Carole Frigault et appuyé par Mme Anne Landry, que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2025-047

5. ÉTUDE DES OBJECTIONS AU PROJET DE RE-ZONAGE DE LA RUE DES PIONNIERS À SAINT-LÉOLIN

M. Joseph Lanteigne, maire, explique que l'avis pour le dépôt des objections au projet de re-zonage de la rue des Pionniers à Saint-Léolin a été publié le 2 avril dernier sur le site web de la municipalité. Les citoyens avaient jusqu'à 16h00 le jeudi 1^{er} mai pour soumettre leurs objections par écrit. La personne présente en salle de réunion pourra également s'objecter verbalement au projet après la présentation des objections reçues par écrit.

Mme Simonne Godin, greffière municipale, confirme n'avoir reçu aucune objection écrite au projet de re-zonage de la rue des Pionniers.

Aucune objection n'est soumise de la part de la personne présente en salle de réunion.

Compte tenu du fait qu'aucune objection n'a été soumise au projet de re-zonage de la rue des Pionniers à Saint-Léolin, M. le maire Joseph Lanteigne indique que le conseil municipal est maintenant prêt à passer au vote sur les deux arrêtés modifiant le plan municipal ainsi que le zonage du secteur de Saint-Léolin.

6. DÉPÔT ET PREMIÈRE LECTURE PAR SON TITRE DEL'ARRÊTÉ 06-2025 INTITULÉ « ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ ADOPTANT LE PLAN MUNICIPAL DE SAINT-LÉOLIN »

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Thérèse Haché et appuyé par M. Gérard Battah, que le conseil municipal de la Ville de Rivière-du-Nord adopte en première lecture par son titre l'Arrêté 06-2025 intitulé « *Arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan municipal de Saint-Léolin* ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2025-048

M. le Maire fait la première lecture par son titre de l'Arrêté 06-2025.

7. **DEUXIÈME LECTURE PAR SON TITRE DE L'ARRÊTÉ 06-2025 INTITULÉ « ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ ADOPTANT LE PLAN MUNICIPAL DE SAINT-LÉOLIN »**

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Colin MacLellan et appuyé par Mme Thérèse Haché, que le conseil municipal de la Ville de Rivière-du-Nord adopte en deuxième lecture par son titre l'Arrêté 06-2025 intitulé « *Arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan municipal de Saint-Léolin* ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2025-049

M. le Maire fait la deuxième lecture par son titre de l'Arrêté 06-2025.

8. **DÉPÔT ET PREMIÈRE LECTURE PAR SON TITRE DE L'ARRÊTÉ 07-2025 INTITULÉ « ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ DE ZONAGE DE SAINT-LÉOLIN »**

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Gérard Battah et appuyé par Mme Carole Frigault, que le conseil municipal de la Ville de Rivière-du-Nord adopte en première lecture par son titre l'Arrêté 07-2025 intitulé « *Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Saint-Léolin* ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2025-050

M. le Maire fait la première lecture par son titre de l'Arrêté 07-2025.

9. **DEUXIÈME LECTURE PAR SON TITRE DE L'ARRÊTÉ 07-2025 INTITULÉ « ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ DE ZONAGE DE SAINT-LÉOLIN »**

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Yvon Godin et appuyé par Mme Anne Landry, que le conseil municipal de la Ville de Rivière-du-Nord adopte en deuxième lecture par son titre l'Arrêté 07-2025 intitulé « *Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Saint-Léolin* ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2025-051

10. **LEVÉE DE LA RÉUNION**

M. Yvon Godin propose la levée de la réunion extraordinaire du conseil municipal de Rivière-du-Nord à 18h40.



Joseph Lanteigne
Maire



Simonne Godin
Greffière municipale